

Handicompétence

Prescripteurs :
ANPE, CAP EMPLOI Rhône,
Missions Locales
et PAIO, les SOP de l'AFPA.

Opérateurs :
Centres de formation
professionnelle lyonnais

Contacts :
Odile PFENNIG
et Monique GOLLIET,
CAP EMPLOI Rhône
Linda FUSCO,
AGEFIPH Rhône-Alpes

★ Public concerné

Bénéficiaires de l'article L.323.3 du code du travail, âgés de plus de 16 ans, engagés dans un parcours visant l'insertion professionnelle en milieu ordinaire de travail.

★ Objectifs

L'AGEFIPH s'engage pour une période de 3 ans à développer sa politique de formation professionnelle pour renforcer les qualifications et les compétences des personnes handicapées afin de développer leur accès à l'emploi.

L'objectif du programme Handicompétence vise à augmenter de 50% le nombre d'entrées en formation pour atteindre régulièrement 5400 entrées en 2008/2009. L'AGEFIPH consacre des moyens supplémentaires conséquents au titre de cette opération.

★ Contenu

Les outils de cette programmation dans le Rhône sont :

- **les formations collectives** depuis le 1^{er} semestre sur le département. 30 personnes handicapées ont intégré des actions de formations spécifiques : secrétaire polyvalente, secrétaire bureautique, conseiller service client à distance, cariste et caces 1,3 et 5, CAP petite enfance et Anglais.

- **les conventions Formations Individuelles AGEFIPH (FIA)** avec les associations gestionnaires de l'offre de service CAP EMPLOI Rhône mises en place depuis cette année.

- **les actions de formation courtes** (voir fiche *Handicompétence, mode d'emploi des formations courtes*).

- **les actions spécifiques** : Dans le Rhône, une action de formation en opérateur de production en industrie de santé a été conduite dès le début du 4^{ème} trimestre 2006 pour former 11 travailleurs handicapés.

- **Opérateurs :**

GIROL Intérim (contact : Daniel MARTIN) et Institut des Métiers et des Technologies (IMT) (contact : Frédéric GUICHARDET).

- **Objectifs :**

Faire accéder les Personnes Handicapées à un CDI ou CDI à leur sortie de formation après une période intérim obligatoire de 3 à 6 mois. Formation de 413 heures dont 238 heures en centre.

- **Entreprises mobilisées :**

Biomérieux, LC2, Sanofi.